BON DE SOUTIEN REGULIER

La formation d'un membre revient à 1.100€ par mois dont :

480 € de charges sociales
180 € de logement
180 € de nourriture
100 € d'allocation
90 € de frais pédagogiques
70 € de frais divers

Cela ne peut se faire sans vous !

JE DEVIENS SOUTIEN PERSONNEL D'UN MISSIONNAIRE EN FORMATION

☑ **J'apporte mon soutien à la formation d'un Missionnaire**

Je précise son NOM (sinon un des membres me sera affecté) : ……

MANDAT DE PRELEVEMENT MENSUEL

Identifiant du créancier : FR56ZZZ367311

Type de paiement : récurrent, le 7 de chaque mois

☑ **Je soutiens la communauté dans la durée en versant :**

☐ 25 € ☐ 50 € ☐80 € ☐ 100 € ☐ Autre : ……€

Chaque donateur recevra un reçu fiscal annuel en février permettant de déduire 66% du montant de son don dans la limite de 20% de son revenu imposable.
A tout moment, il est possible de modifier, interrompre ou suspendre votre prélèvement par mail : secretariat@misericordedivine.fr ou par courrier.

☑ **J'autorise l'ADFT–Miséricorde Divine à prélever sur mon compte.**

Nom : …… Prénom : ……

Adresse :……

CP : …… Ville : ……

Tél. ……

Courriel : ……

Conformément à la loi informatique et libertés 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Si vous souhaitez exercer ce droit contacter le responsable du traitement des données : smmd@misericordedivine.fr.

IBAN

BIC

Fait à : ……

Le : ……

IMPORTANT : JOINDRE A CE BON UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (R.I.B.) DE VOTRE COMPTE.

Coordonnées du créancier : Missionnaires de la Miséricorde Divine,
27 rue Augustin Daumas, 83000 Toulon

Signature :

Ce mandat est conforme à la règlementation SEPA désormais en vigueur. Vous pouvez demander à tout moment l'interruption du prélèvement auprès de l'ADFT-Miséricorde Divine. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vous recevrez dans les plus brefs délais, un récapitulatif comprenant votre référence de mandat (RUM).

Merci de nous retourner ce bon de soutien complété à : Missionnaires de la Miséricorde Divine, Service Ressources, 27 rue Augustin Daumas, 83000 Toulon.